

## Retraites, la bataille est enclenchée !

Le Top départ du chantier « Retraites » donné le lundi 15 février dernier fait débiter la concertation avec les syndicats après les élections régionales et prévoit de durer jusqu'à la rentrée, où le gouvernement proposera un projet de Loi.

En parcourant la presse quotidienne, on comprend que le projet est déjà tout empaqueté et que l'objectif des rencontres est à faire « avaliser » par les syndicats des mesures impopulaires : recul de l'âge légal de départ à la retraite, allongement et/ou augmentation des cotisations.

Une fois de plus les salariés devraient payer la politique de casse de l'emploi et de captation au profit de la finance de la valeur ajoutée des entreprises. Culpabiliser les « baby boomers » oui, mais toucher aux retraites chapeaux des dirigeants, surtout pas !

Un seul point de croissance supplémentaire comblerait le déficit du régime général, alors même que le niveau indécemment des retraites des smicards ne leur permet plus de se soigner correctement ou d'avoir accès aux établissements spécialisés. Il est temps de dénoncer la paupérisation croissante des ouvriers, des employés et des cadres, vraie cause du déficit des régimes sociaux que nous connaissons. Travailler plus longtemps ? Encore faudrait-il que les emplois existent et le slogan : mieux vaut payer des retraités que des chômeurs paraît plus que jamais d'actualité !

**Ce sera notre réponse collective le 23 mars dans les manifestations.**



## Branche Poste

Après le vote, le combat continue ! En transformant La Poste en SA le 12 janvier, les députés ont nié l'expression démocratique de plus de 2 millions de citoyens. Ce texte aggrave même celui voté par le sénat en décidant notamment de l'ouverture de bureaux de poste jusqu'à 21h30.

La décision d'adapter l'ouverture des bureaux en fonction des chiffres d'affaires va accentuer la fermeture de bureaux de poste et conduire à une dégradation généralisée des conditions de travail. La CGT ne se résoudra jamais à la privatisation qui accentue la remise en cause du service public. Depuis le début, la CGT dit non à la privatisation et non au statu quo.

La CGT appelle les usagers et les postiers à continuer le combat pour le maintien et le développement du service public postal.

## Gouvernance opaque :

Après le report du Conseil d'Administration de janvier 2010 à La Poste, celui prévu le 18 février vient également d'être ajourné.

Les administrateurs CGT et la fédération FAPT se sont indignés dans une lettre au Président de La Poste.

Pour une entreprise nationale, cette décision pose la question de la démocratie dans une instance où seuls les administrateurs salariés, qui sont élus, n'ont pas accès à l'information, et ne sont pas traités à égalité avec les autres administrateurs.

A l'heure où la gouvernance d'entreprise est louée, mais non pratiquée, le fait de ne pas réunir pendant 3 mois l'instance dirigeante du groupe bafoue pour le moins la transparence affichée.

Pendant ce temps, les salariés sont confrontés à de nombreuses restructurations et les interrogations sont nombreuses avec le changement de statut !

## Branche Télécoms

Santé au travail : la longue marche

Les négociations sur la « refondation sociale » s'enlisent à France Telecom et les mesures concrètes, pour un retour au management « éthique » dans l'entreprise ne voient pas le jour. Quelques ajustements de planning ne déterminent pas un changement de politique.

Nous ne nous contenterons pas de décisions unilatérales ou de « mesurette » destinées à amuser les médias.

Lors du dernier Comité National d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail, la CGT a alerté la direction sur la nécessité de réformer structurellement les conditions de travail et sur la légitimité de la reconnaissance comme accidents de travail des suicides de nos collègues.

Au niveau local, mobilisons nous massivement pour exiger de la direction la fin du « Wall Street management ».

La seule stratégie : on attend !

Lors de la dernière réunion du CCUES, la CGT a demandé des précisions sur la stratégie des contenus de FTSA.

En effet nous avons lu dans la presse, que M. Stéphane Richard était prêt à revoir la stratégie, notamment par rapport aux droits acquis de la ligue 1 de football, et aussi les accords passés avec les majors du cinéma. Nous avons tenté d'avoir des explications avec la direction de Lob Contenus.

A nos questions précises, nous n'avons eu que des réponses vaseuses. Il n'y avait pas eu de préparation, nous voulions autre chose de plus respectueux des prérogatives du CCUES (économique, RH, organisation, stratégie).

Il nous a été indiqué que cette « réflexion » ferait partie de la stratégie globale qui sera présentée par Stéphane Richard.

Pour nous, cela doit aussi inclure des éléments sur le réseau, son rôle, son évolution, sa rémunération.

## Échos

### Les jeunes cadres victimes de la crise

Selon l'Association Pour l'Emploi des Cadres (Apec), la crise pour les 3,4 millions de cadres est loin d'être finie et elle ne fait que commencer pour les jeunes Bac + 4 : après déjà deux années de baisse, « aucune amélioration » des recrutements n'est prévue en 2010.

L'Apec évoque un « *atentisme* » dont « *les jeunes diplômés souffriraient le plus* ». Le volume prévisible de recrutements de débutants (21 000 à 23 000 cette année) serait « *très insuffisant pour les 120 000 jeunes concernés* ».

La raréfaction des postes à pourvoir s'explique par la baisse du niveau des investissements dans les entreprises et donc des emplois qualifiés.

## Salaires

### OUI à la justice sociale, OUI au SMIC à 1 600 € bruts !!!

Du haut de ses 60 ans, le SMIC constitue une garantie fondamentale qu'il convient de défendre contre les tenants du libéralisme. Ils l'accusent de tous les maux et voudraient le voir disparaître alors que d'autres états européens se dotent d'un tel dispositif.

Le SMIC ne devrait concerner que les salariés les moins qualifiés mais il est devenu une trappe à bas salaires pour 15% des salariés de notre pays du fait des exonérations successives accordées au patronat. La mise en place d'un SMIC européen est une urgence et une nécessité pour lutter contre le dumping social. Pour la CGT, le Smic doit être le niveau de salaire permettant à tout salarié de mener une existence normale et décente. C'est pourquoi la CGT revendique un Smic à 1 600 € bruts minimum.

### Commerciaux mobilisés chez Dell

Quelques 130 salariés de l'entreprise Dell à Montpellier se sont rassemblés jeudi pour protester contre un nouveau mode de calcul des salaires des commerciaux, mis en place par la direction, en tentant ainsi de diminuer la masse salariale.

La CGT et FO, à l'origine du mouvement, soulignent que depuis plusieurs semaines la direction de Dell « *tente de convaincre les salariés* » qu'un nouveau « *mode de répartition entre part fixe et part variable de la rémunération devait apporter des avantages pour les salariés* », ce que les salariés concernés ne croient absolument pas.

Selon la CGT, la protestation est aussi liée à la dégradation des conditions de travail.

Un plan social a été mis en place en 2009 chez Dell avec le départ d'un peu plus de 120 personnes à Montpellier.

## International

### Les fonctionnaires portugais luttent

Le gouvernement portugais a annoncé le gel des salaires de la fonction publique dans le cadre de son projet de budget 2010.

Vendredi dernier, 50 000 fonctionnaires ont manifesté à Lisbonne pour protester contre le gel de leur salaires.

Au delà des rémunérations, le gouvernement prévoit aussi la stricte application de la règle d'une embauche pour deux départs, déjà en vigueur depuis 2005.

Face à cette situation, « *le gouvernement ne laisse pas d'autre choix que la lutte aux salariés* », a déclaré Ana Avoila, du Front commun des syndicats de l'administration publique.

Un préavis de grève a été déposé pour le 4 mars prochain et l'organisation syndicale prévoit une grande manifestation nationale pour la fin du mois de mai.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr/Cadres](http://www.cgt-fapt.fr/Cadres)

## Échos

### Se défendre !

Le gouvernement s'attaque de nouveau aux fonctionnaires.

**Retraite** : programmation d'une baisse vertigineuse des pensions avec la remise en cause de la prise en compte des 6 derniers mois de traitement.

**Réorientation professionnelle** : un texte gouvernemental ouvre de fait, contrairement à ce que prétend le ministre, la possibilité de licencier des fonctionnaires pour motif économique. Un agent pourra être placé sans traitement, au motif que son emploi a vocation à être supprimé.

La CGT combat ces choix rétrogrades qui portent atteinte aux principes fondamentaux du statut de la Fonction Publique. Elle appelle les fonctionnaires à amplifier leur mobilisation.

## Mobilisation

### Du droit de retrait au droit d'enseigner

Les enseignants du lycée de Vitry ont exercé leur droit de retrait, soutenus par plus de 8 syndicats dont la CGT-Educ'action, et manifesté avec des milliers de collègues pour réclamer le droit d'enseigner dans la dignité et la sécurité.

Les réformes successives et les réductions d'effectifs, la suppression des postes de surveillants précarisent les conditions de travail dans les collèges et lycées, sans écoute réelle de l'académie ou du ministère.

L'éducation de nos enfants mérite une autre réponse que la présence de vigiles dans les établissements scolaires. Il est de notre responsabilité de soutenir les revendications des enseignants pour plus d'effectifs et de respect de leur travail au quotidien.

### Fonctionnaires mobiles et corvéables à merci :

Le gouvernement, pris de « *privatisationnisme* » aigue, veut prendre un décret sur la mobilité des fonctionnaires. Ce texte prévoit qu'un fonctionnaire pourrait être placé en réorientation professionnelle, en conservant son salaire, mais sans passer par une commission administrative paritaire.

Ce diktat équivaldrait, à l'heure du non-replacement d'un fonctionnaire sur 2, à fragiliser le personnel d'État qui, dans une seconde étape, pourrait être mis en disponibilité d'office, licencierement déguisé car sans traitement.

Les syndicats de fonctionnaires, tous unis, boycottent les instances de pseudo concertation, et s'opposent à ce décret contraire au statut de la Fonction Publique né en 1946.

## Égalité

### N'oublions pas les travailleurs sans papiers !

6 000 travailleurs sans papiers sont en grève pour exiger leur régularisation dans plus de 2 100 entreprises. Les associations qui soutiennent leur mouvement craignent que le gouvernement enterre le dossier. Elles ont organisé une manifestation devant le siège du Medef pour réclamer son intervention.

« *Il faut que le patronat prenne ses responsabilités, pousse la régularisation et que le gouvernement se saisisse de la question* » estime R. Chauveau l'un des animateurs CGT du mouvement.

Les discussions avancent avec les employeurs dans l'idée de faire des propositions communes au ministère du Travail afin que le gouvernement règle la situation de ces salariés.